

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

**Avis relatif aux prix de spécialités pharmaceutiques publiés  
en application de l'article L. 162-16-5 du code de la sécurité sociale**

NOR : SPRS2301921V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société LFB - BIOMEDICAMENTS et en application du premier alinéa de l'article L. 162-16-5 du code de la sécurité sociale, les prix de cession hors taxes aux établissements de santé pour les spécialités ci-après sont :

*A compter du 1<sup>er</sup> février 2023*

Code UCD	Libellé	Laboratoire exploitant	Prix de vente HT par UCD aux établissements de santé (en €)	Tarif unifié (en €)
34008 938 208 4 1	ALFALASTIN 33,33MG F+F120ML +N	LFB- BIOMEDICAMENTS	1 300,000	1 300,000
34008 927 571 5 5	ALFALASTIN 33,33MG F+F30ML +N	LFB- BIOMEDICAMENTS	325,000	325,000